



Syndicat
National des
Professionnel.le.s
de la Petite Enfance

Marolles-sur-Seine, le 12 octobre 2022

[Communiqué] Plus de 20 000 professionnel.le.s dans les rues de 73 villes !

La mobilisation à l'appel du collectif Pas de Bébé à la Consigne du 6 octobre a été historique. Plus de 60 villes étaient mobilisées. 5000 personnes dans les rues de Paris, 2000 à Nantes et Lyon, 600 à Toulouse... Le SNPPE a fait les comptes. Au final, plus de 20 000 professionnel.le.s dans les rues de 73 villes, certaines actions n'ayant pas été remontées en amont au collectif.

Pourtant, malgré le nombre de professionnel.le.s dans la rue, malgré le nombre de structures fermées, partiellement ou totalement, le Ministère est resté ferme... et fermé. Il n'y aura aucun compromis, aucun accord même le plus petit.

Nous avons pu aborder 4 points qui nous semblaient essentiels. Le cinquième point concernant le reste à charge des familles, n'a pu être abordé par manque de temps.

Les discussions concernant ces quatre points n'ont eu en retour que des refus de la part du Gouvernement. Monsieur Combes ayant déjà dit qu'il ne reviendrait pas sur l'arrêté du 29 juillet. Par ailleurs, le Ministère pense que ce ne sont pas les professionnel.le.s qui sont inquiète.s par cet arrêté, mais nous, les syndicats et associations qui leur faisons peur avec une lecture du texte approximative. Non, avoir des personnel.le.s non formé.es, non expérimenté.es, ça ne risque rien. Bref, ils n'entendent pas les professionnel.le.s dans la rue.

Au sujet de la revalorisation salariale le gouvernement s'engage à accompagner des augmentations à condition que les syndicats prennent leurs responsabilités et ouvrent des négociations avec les employeurs sur des grilles de salaires. Aucun engagement concernant le secteur public. Nous n'aurons pas de Ségur. Pourtant, il nous apparaît évident que si l'Etat prenait ses responsabilités en accordant le Ségur aux fonctionnaires, les employeurs privés ne pourraient alors qu'aller également dans ce sens pour garder ses salariés.

Sur la formation professionnelle, encore une fois, rien. Le Ministère ne peut rien faire puisque la formation dépend du ministère de l'Education Nationale ou de la région. Aucune réponse non plus concernant des incitations financières, humaines pour encourager les régions à mettre en place ces formations. La pénurie de professionnel.le.s ne semble pas être suffisamment importante pour prendre des mesures incitatives. Aucune réponse non plus concernant d'éventuelles aides pour aider les employeurs à prendre des étudiants ou stagiaires en alternance.

Concernant le taux d'encadrement, comme pour le reste, c'est une fin de non-recevoir que nous avons eue. En effet, la réforme avec le taux unique à 1 pour 6 est récente, donc, ils ne vont pas la changer maintenant. Pourtant, nous avons insisté sur le fait que 1 pour 6 ou 1 pour 7 qui marchent et 1 pour 5 qui ne marchent pas équivaut, en termes de professionnel.le.s auprès des enfants à la même chose. Mais NON.

Seul petit point positif, le Gouvernement s'engage à présenter à la prochaine COG avec la CNAF le projet de financement pour les 12 heures d'analyse de pratique professionnelle.

Mais ce n'est pas suffisant, ce n'est pas cette mesure qui entraînera une inversion de la pénurie de professionnel.le.s. La petite enfance a besoin de moyens pour que nos tout-petits puissent s'épanouir dans de bonnes conditions. Nous n'avons plus le temps d'attendre !

**LE GOUVERNEMENT reste AVEUGLE devant le mal-être des
professionnel.le.s de la petite enfance**

**LE GOUVERNEMENT reste SOURD aux appels des professionnel.le.s de la
petite enfance.**

Le gouvernement reste insensible aux conditions d'accueil des jeunes enfants, ces enfants qui deviendront des élèves, et qui, un jour, seront des adultes. Le gouvernement n'a décidément pas dû bien lire le rapport des 1000 jours ! Nos mots sont posés sur nos maux. Ils sont réfléchis et parfaitement assumés.

Mail : contact@snppe.fr